

en se tenant complètement en dehors des préoccupations des partis politiques. Animés et soutenus de cet esprit, les catholiques qui participent à l'apostolat hiérarchique ne peuvent faire moins que de promouvoir, comme leur but le plus prochain, l'union des fidèles de toutes les nations dans les questions d'ordre religieux et moral, et, ce qui importe surtout, la large diffusion des principes de la foi et de la doctrine chrétiennes, leur défense active et enfin leurs progrès dans la vie privée et publique.

Action universelle et concordante

De fait, l'Action catholique devra être une action universelle et concordante de tous les catholiques, sans exclusion d'âge, de sexe, de condition sociale, de culture, de tendances nationales et politiques, pourvu que ces dernières ne s'écartent en rien de la doctrine évangélique et de la loi chrétienne et n'impliquent pas chez leurs adhérents une renonciation à cette même doctrine et à cette même loi; bref, une action qui embrasse tout l'homme, dans la vie privée comme dans la vie publique, en lui assurant une meilleure formation religieuse et civique, c'est-à-dire une piété solide, une connaissance profonde de la vérité religieuse, une vie d'une intégrité parfaite, toutes les vertus dont la privation ne permettrait pas d'exercer avec fruit l'apostolat hiérarchique.

Dès lors, il est facile de comprendre que dans la pratique l'Action catholique doit s'adapter différemment suivant la diversité d'âge et de sexe et les conditions variées des temps et des lieux, de telle sorte toutefois que les organisations de jeunes gens s'appliqueront surtout à un travail de formation et de préparation, tandis que les hommes déjà mûrs se livreront généreusement à l'apostolat sur un champ plus vaste, sans exclure ni négliger aucune forme d'activité bienfaisante, pour peu qu'elle relève de la divine mission de l'Eglise.

Est-ce à dire que l'Action catholique constitue une forme exclusive et spéciale d'action? Bien au contraire, elle met en valeur et dirige vers l'apostolat social toute oeuvre et toute association, principalement religieuse, soit qu'elles s'appliquent de préférence à la formation de la jeunesse et au progrès de la piété chrétienne, soit qu'elles aient un but de nature civique ou économique. De plus, par la sage répartition du travail et des forces que procure à l'Action catholique l'unité harmonieuse de direction qu'elle porte en elle-même et par laquelle sont régis les divers éléments de toute la masse comme sont les associations d'hommes, de femmes et de jeunes gens de l'un et de l'autre sexe, cette Action catholique profitera des fruits que les associations religieuses ou économiques peuvent donner, en même temps qu'elle ne manquera pas de leur apporter son appui et d'assurer leur progrès; car entre toutes elle maintient une bienveillance